



« SEGUR DE LA SANTE »

POINT SUR LES DERNIERES NEGOCIATIONS !

Le 8 Juillet 2020

Le Premier Ministre, Jean Castex, a fait l'ouverture de la séance du 7 juillet 2020 en annonçant une rallonge de 1,1 milliard d'euros, permettant de combler les postes vacants, à hauteur de 7300 ETP* et 8000 ETP* pour le pool de remplacement. Ceci est très loin des revendications CGT en vue d'une réponse aux besoins de la population. Le 1er Juillet, le Ministre Véran a reçu les fédérations syndicales de la santé, il a annoncé à l'ouverture de la réunion.

Les Ehpad sont sortis du périmètre emploi car ils feront l'objet de dispositions spécifiques dans la future Loi grand âge, avec notamment les débats sur les ratios.

Chiffrage sur les salaires

(mise à jour 07/07)

175€ net/mois pour les soignant·e·s du privé et les non-soignant·e·s du public et du privé

A cela s'ajoute :

- ⇒ La fusion des primes (y compris prime de service) en un régime unique avec des bonus individuels, lié à l'évaluation professionnelle !
- ⇒ L'augmentation du recours aux heures supplémentaires avec contractualisation c'est-à-dire engagement des agents à réaliser un minimum d'heures supplémentaires.
- ⇒ La facilitation du recours aux 12h.
- ⇒ La réduction à 11h de la durée du repos quotidien.
- ⇒ Les accords locaux dérogatoires permettant de déroger à la réglementation statutaire.

Pour l'instant, les revalorisations n'interviendront pas le 1er juillet comme initialement prévue mais après le vote de la loi de finances de la sécurité sociale en fin d'année 2020.

Calendrier pour la revalorisation des grilles.

Concernant la promesse de catégorie B pour les soignant.es, et la révision de la catégorie A pour les infirmières et médico-techniques, cela sera vu en 2022 (une année électorale)

Est-ce que le Ministère méprise à ce point les hospitaliers, pour les croire stupides ?

Croit-il que les hospitaliers vont se taire pour une médaille et quelques pièces jaunes ?

Croit-il que les hospitaliers accepteront la fin de la prime de service, pour une prime en fonction de l'évaluation ?

Nous ne sommes pas des mendiants !!!

Pas de prime Véran à la tête du client !



Nous voulons nos revendications :

- Augmentation des salaires maintenant. Dégel du point (+15%). 300€ en points pour tous.
- 100 000 embauches à l'Hôpital et 200 000 pour les médico-sociaux. Mise en stage immédiate des contractuels.
- Annulation de toutes les fermetures de lits et de services.

* équivalent temps plein